
BULLETIN DE RECHERCHES

N° 312

Décembre 1994

Lieu historique national Cartier-Brébeuf : à la recherche de Cartier

Jacques Guimont
archéologue consultant

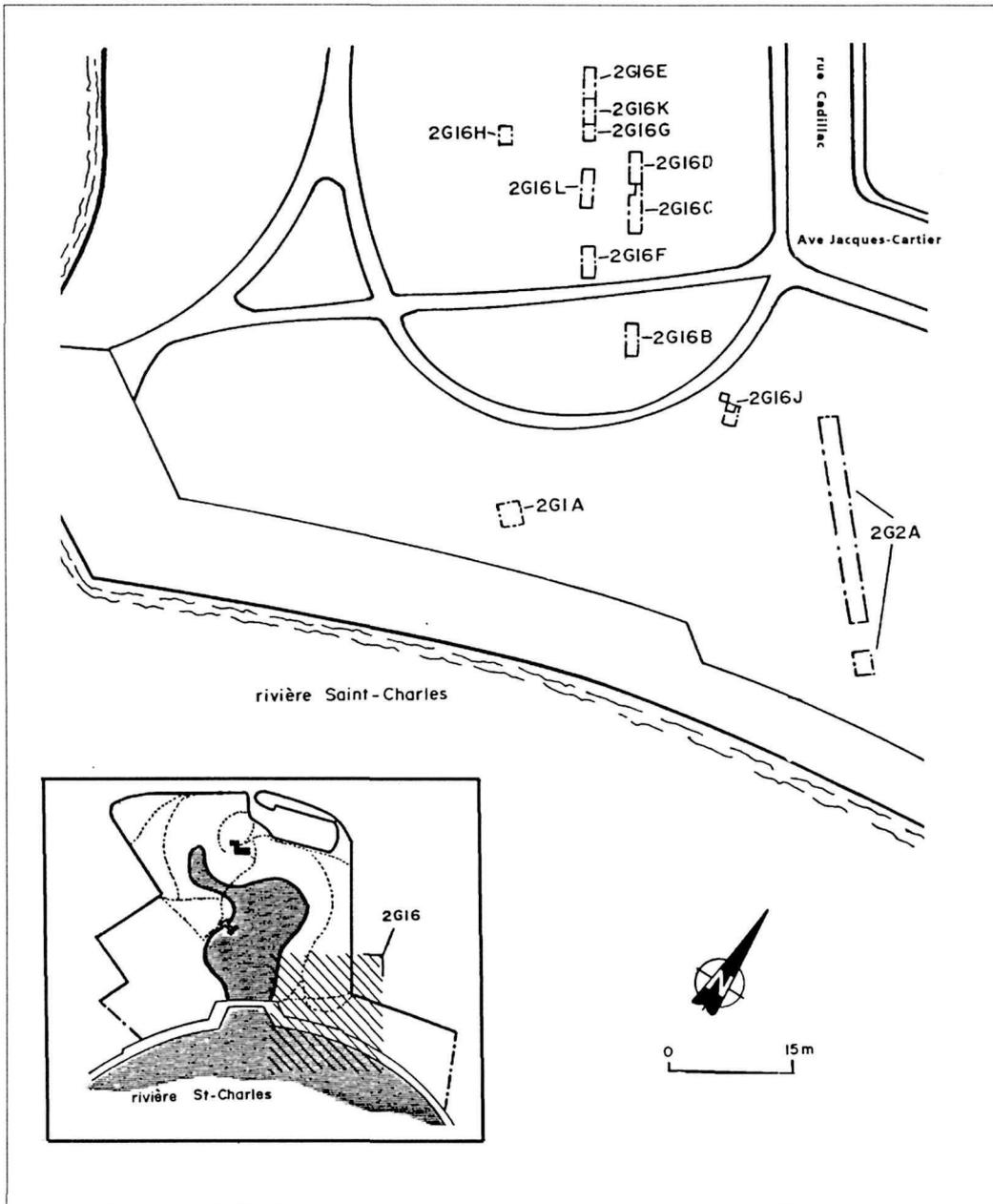
Suite à une étude du potentiel archéologique du lieu historique national Cartier-Brébeuf réalisée au printemps de 1993 (Guimont 1993), des fouilles archéologiques ont été entreprises dans le secteur sud-est du parc au mois d'août suivant. Les fouilles visaient quatre objectifs principaux : retracer une route de la fin du XIX^e siècle, vérifier la présence d'éléments associés aux chantiers navals établis au milieu du XIX^e siècle sur les berges de la rivière Saint-Charles, retrouver les traces d'un bâtiment apparaissant sur certains plans du XVIII^e siècle et, finalement, vérifier une nouvelle hypothèse sur l'emplacement du site d'hivernage de Jacques Cartier en 1535-1536 sur la rive est de la rivière Lairet.

Deux de ces objectifs ont été atteints. Des traces d'une ancienne route en gravier traversant autrefois la rivière Lairet, dans le prolongement de l'actuelle avenue Jacques-Cartier, ont été mises au jour dans la partie nord du secteur. Un vestige de maçonnerie lié aux activités des chantiers navals, et vraisemblablement associé à une forge, a également été mis au jour. Nous n'avons retrouvé aucune trace du bâtiment du XVIII^e siècle ni de témoin du site d'hivernage de Cartier. Dans ce dernier cas, nous ne pouvons affirmer catégorique-

ment qu'il ne subsiste aucune trace dans le secteur, ce dernier n'ayant pas été sondé systématiquement. Ces traces pourraient toutefois être ténues.

Nous avons fait deux découvertes inattendues. En effet, nous avons mis au jour, à l'est du secteur, le socle en maçonnerie de la première croix commémorative de l'hivernage de Jacques Cartier, inaugurée en 1889. De nombreux rejets de production céramique ont également été découverts sur le site. Ils témoignent de la présence d'artisans potiers dans les environs à la fin du XVIII^e siècle ou dans les premières décennies du XIX^e siècle. Il est possible que ces pièces manquées proviennent des ateliers de Jean-Baptiste et François Poitras, domiciliés sur la rue Saint-Vallier dans les années 1823 à 1826.

En conclusion, nous recommandons que les recherches se poursuivent sur le site dans le cadre de fouilles archéologiques ouvertes au public. Cela présenterait l'avantage de poursuivre l'exploration du secteur dans son ensemble et peut-être de mettre au jour des vestiges du site d'hivernage de Jacques Cartier. Dans le cas contraire, nous serions alors définitivement fixés sur l'absence de vestiges du site d'hivernage sur la rive orientale de la rivière Lairet.



1 Localisation des sondages archéologiques de 1962 (2G2A1 et 2G2A2) et de 1993 (2G16B, C, D, E, F, G, H, J, K, L).
 Dessin : L. Lavoie, 93-2G-15.

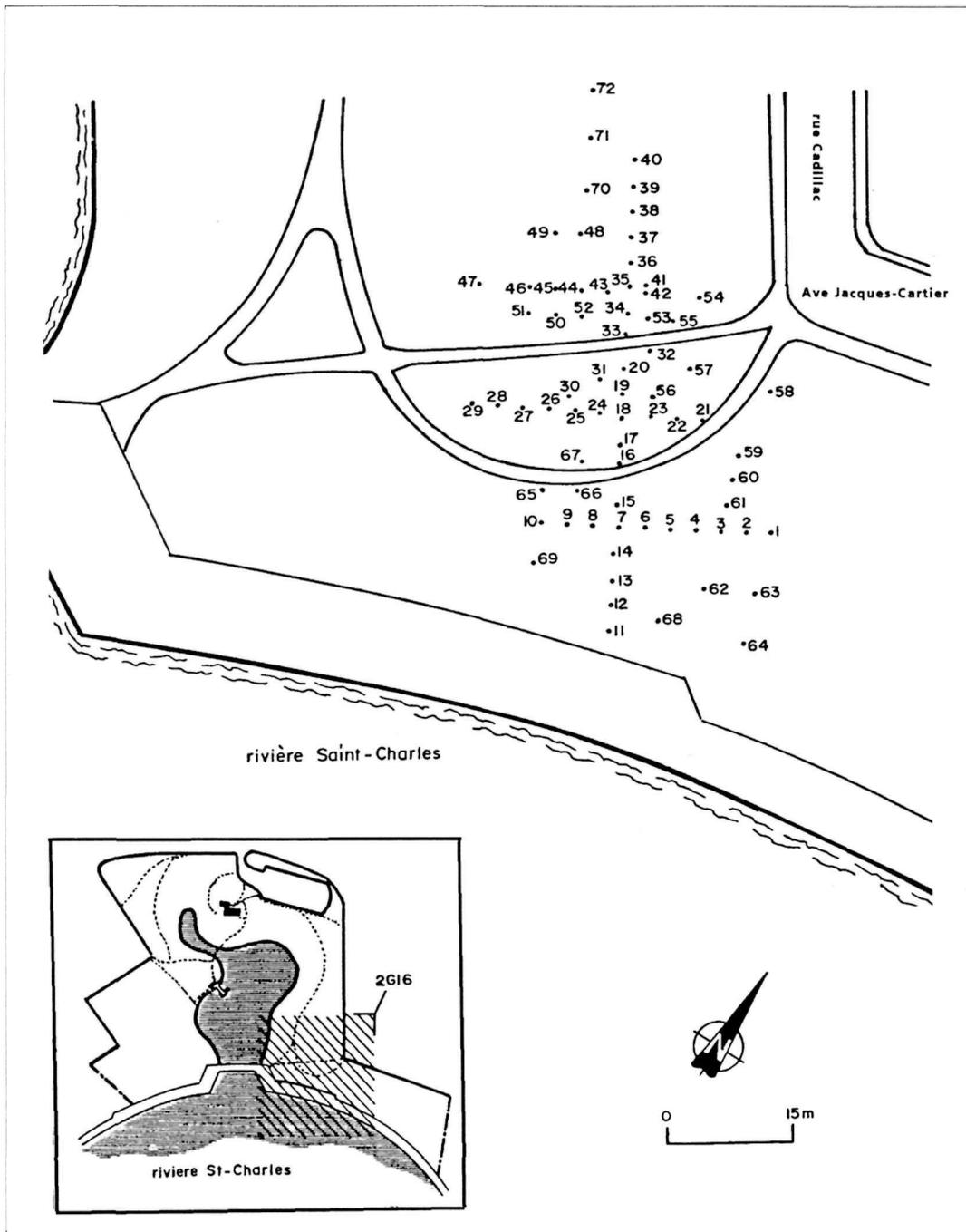
Introduction

Mandat

Parcs Canada a entrepris il y a quelques mois la révision du concept d'interprétation du lieu historique national Cartier-Brébeuf. La construction d'un nouveau centre d'interprétation, situé à proximité du centre existant, est d'ailleurs prévue dans un avenir rapproché. C'est dans ce cadre, et en conformité avec la politique de gestion des ressources culturelles, qu'ont été

effectuées des fouilles archéologiques sur le site du lieu historique national Cartier-Brébeuf, du 2 août au 3 septembre 1993.

Une étude de potentiel archéologique du site, réalisée au printemps 1993, avait déjà permis d'évaluer le potentiel et d'identifier plusieurs ressources archéologiques (Guimont 1993). Une hypothèse récente concernant l'emplacement du site d'hivernage de Jacques Cartier permettait en outre de croire à la localisation du fort de Jacques Cartier sur la rive orientale de la rivière Lairet. Élaborée par des collègues de travail de Parcs



2 Localisation des sondages à la carrière de 1993 (2G16A1 à 72). Dessin: L. Lavoie, 93-2G-16.

Canada (Pierre Lessard, Michel Barry et Marc Lafrance), cette nouvelle hypothèse avait également notre aval. L'étude de potentiel identifiait le secteur sud-est du parc actuel comme étant la zone la plus susceptible de receler des traces d'occupation ancienne, ce secteur ayant été le moins perturbé par des activités modernes (pas de constructions récentes et absence de remblais importants), situation qui laissait espérer la

présence de vestiges et de traces d'activités encore en place.

Les fouilles archéologiques poursuivaient quatre objectifs principaux. L'étude de potentiel avait en effet permis d'établir la présence dans le secteur concerné, à la fin du XIX^e siècle, d'une route ou d'un chemin prolongeant l'avenue Jacques-Cartier vers l'ouest. Le premier objectif de la fouille était de vérifier la présence des vestiges de cette route. Quelques bâtiments

bâtiments et aménagements, liés aux activités des chantiers navals établis sur les rives de la rivière Saint-Charles à compter du milieu du XIX^e siècle, avaient aussi été identifiés, de même qu'un bâtiment inconnu apparaissant sur des plans plus anciens datés du milieu du XVIII^e siècle, plans de Debbieg, Holland et Des Barres de 1759 et plan de Faden de 1776 (Guimont 1993 : fig. 4 et 6). La mise au jour de vestiges des chantiers navals et l'identification de la fonction de ce bâtiment du XVIII^e siècle constituaient donc les deuxième et troisième objectifs de la fouille. Le dernier objectif, mais non le moindre, visait à établir la présence de traces du site d'hivernage de Jacques Cartier en 1535-1536 (palissade en pieux, fossés de défense et sépultures des compagnons de Cartier morts du scorbut au cours de l'hiver).

Localisation du site d'intervention et type d'intervention

Le secteur fouillé est situé dans la partie sud-est du parc, au croisement de la rue Cadillac et de l'avenue Jacques-Cartier, à l'ouest de la zone fouillée par John H. Rick en 1962 et à l'est du bassin aménagé en 1970 (fig. 1 et 2). Avant d'effectuer les fouilles proprement dites, 72 sondages à la tarière ont été réalisés, couvrant l'ensemble du secteur à l'étude (sous-opération 2G16A; fig. 2). Ils avaient pour but de vérifier la présence de remblais récents dans le secteur, de même que leur importance, et d'identifier les zones les plus susceptibles de receler des vestiges anciens encore en place. Des sondages de 4 mètres sur 1,50 mètre ont été effectués aux emplacements les plus prometteurs (sous-opérations 2G16B à 2G16F). Au cours de la dernière semaine d'intervention, quelques sondages de dimensions plus réduites ont été effectués dans le but de couvrir le plus de terrain possible (sous-opérations 2G16G à 2G16K). Un dernier sondage réalisé avec l'aide d'une rétrocaveuse a permis de vérifier que nous étions bien en présence du sol naturel, une argile bleu gris constituée de minces couches de dépôts alluviaux de la rivière Saint-Charles, là où les sols étaient stériles (sous-opération 2G16L).

Les résultats

Des aménagements récents

L'aménagement paysager du lieu historique national Cartier-Brébeuf, composé de gazon, d'humus et

d'argile sablonneuse beige rougeâtre sous-jacente, date probablement de la fin des années 1970 ou du début des années 1980, peut-être même plus récemment encore. Ces premières couches de sol couvraient l'ensemble du secteur de fouilles.

Dans les parties sud et centre du secteur (sous-opérations 2G16B et 2G16C; fig. 1), cet aménagement paysager recouvrait une couche de pierre concassée relativement récente, témoignant d'aménagements (il s'agit certainement d'allées ou de sentiers) datant probablement du début des années 1970, année de la construction du bassin devant recevoir la réplique de la *Grande Hermine* et de l'aménagement du lieu. Une couche d'argile sablonneuse grise sous-jacente, localisée essentiellement dans la partie sud du secteur, a dû servir à rectifier la pente et à niveler le terrain en direction de la rivière Saint-Charles, facilitant ainsi la construction des aménagements susmentionnés. La nature même de cette couche porte à croire qu'elle provient de la rive de la rivière Saint-Charles. Elle peut fort bien avoir été prélevée lors des travaux d'aménagement des berges de la rivière effectués par la Ville de Québec en 1970 et utilisée dans le but déjà mentionné. Rappelons que c'est également cette année-là qu'on procède à la canalisation de la rivière Lairet (Guimont 1993 : 21).

Depuis le début du XX^e siècle jusqu'à l'acquisition du site par le gouvernement fédéral en 1957, les lieux n'ont fait l'objet d'aucune occupation. Les berges des rivières Saint-Charles et Lairet sont cependant utilisées pendant plusieurs années comme dépotoirs à ciel ouvert, particulièrement dans les années 1940 et 1950. Quelques années auparavant, des remblais avaient été effectués au sud-ouest et à l'ouest du secteur, dans le but de gagner de l'espace en direction des rivières Lairet et Saint-Charles. Nous avons pu localiser ces remblais dans la partie centre-ouest du secteur (sous-opération 2G16H, fig. 1), là où la pente vers la rivière Lairet s'accroissait au début du XX^e siècle. Ces remblais, de nature diverse, renfermaient beaucoup d'objets de métal fortement corrodés.

La couche d'humus formée à la fin du XIX^e siècle, soit après qu'eurent cessé les activités des chantiers navals, n'a été retrouvée que dans la partie sud du secteur (sous-opération 2G16B) et à son extrémité ouest (sous-opération 2G16H), où elle s'étendait au sud d'une route ou d'un chemin en gravier dont nous allons maintenant parler.



3 Route en gravier de la fin du XIX^e siècle. Parcs Canada, photo : Jacques Guimont, 2G93R3X-7.

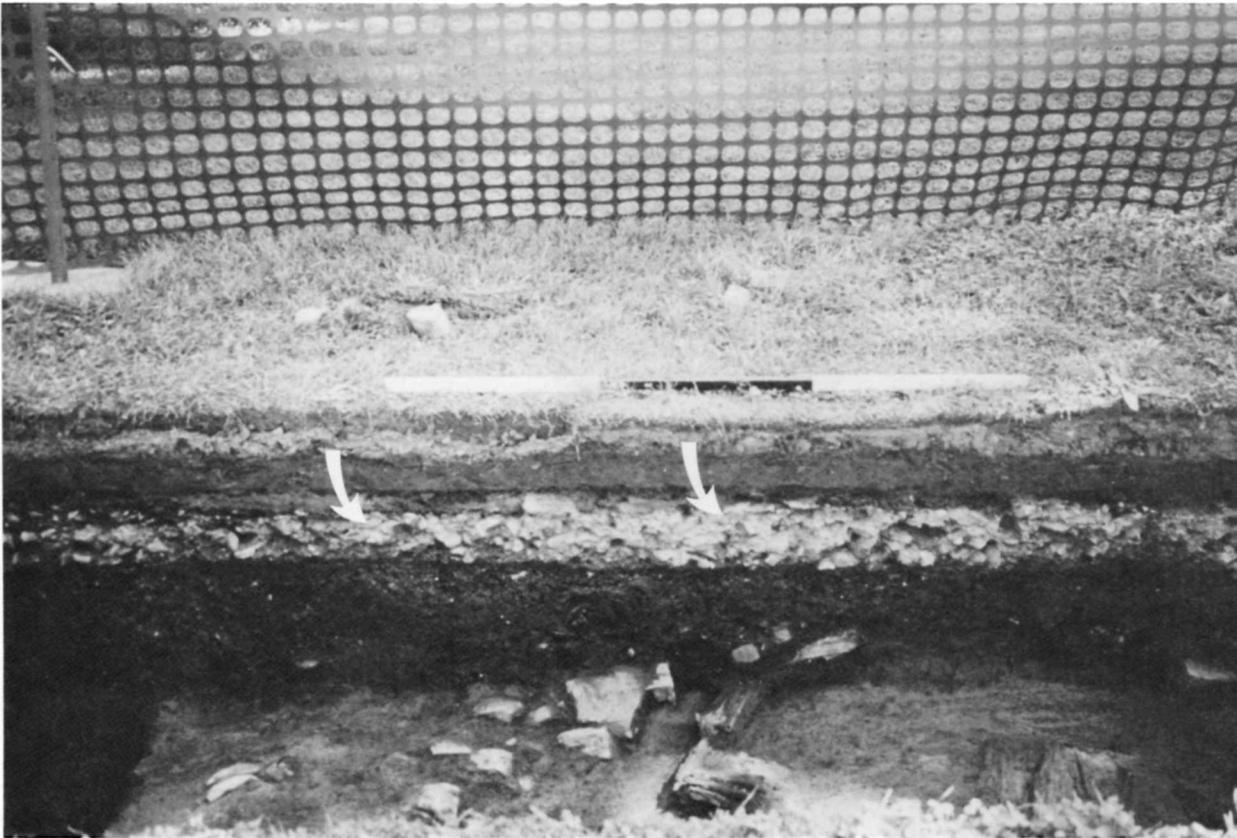
Une route en gravier construite dans le dernier quart du XIX^e siècle

Les remblais que nous avons décrits précédemment recouvraient, dans la zone nord du secteur, une route constituée de gros gravier mélangé à de l'argile beige et recouverte d'une couche d'argile grise, peu épaisse, l'ensemble formant une aire de circulation extrêmement compacte (fig. 3) d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (sous-opérations 2G16C et 2G16D; fig. 4). Cette route prolongeait l'actuelle avenue Jacques-Cartier en direction ouest. Un mince remblai de poussière de charbon de terre et de résidus de combustion, situé à sa base, facilitait sans doute son drainage. La découverte, à la surface de la route, d'une pièce de monnaie datée de 1899 (une pièce de cinq sous) prouve son existence à la toute fin du XIX^e siècle. On peut raisonnablement croire que sa construction remonte à la fin des années 1870 ou au début des années 1880, soit à la fin des activités des chantiers navals.

Quelques informateurs, pour la plupart des anciens résidents du quartier, nous ont confirmé la présence de cette route dans les premières décennies du XX^e siècle et plus précisément en 1928-1930. Elle permettait alors

d'accéder à un quai à charbon situé en contrebas, sur les berges de la rivière Lairet (Guimont 1993 : ressource n^o 58; fig. 17 et 18) et appartenait à un dénommé Couture. Ce quai aurait été construit vraisemblablement au début de la deuxième décennie du XX^e siècle. Nous ne connaissons pas la date de son abandon. Ses vestiges étaient encore visibles avant l'aménagement du bassin du parc (Guimont 1993 : fig. 17 et 18).

Avant la construction du quai à charbon, la route se poursuivait plus loin en direction ouest et un pont permettait d'enjamber la rivière Lairet, près de son embouchure. Un informateur nous a confirmé l'existence du pont en 1918, mais nous n'avons retrouvé aucun vestige de ce pont, disparu avant 1921. Certains documents du XIX^e siècle mentionnent l'existence d'une route et d'un pont sur la rivière Lairet dès 1821. De toute évidence, la route que nous avons mise au jour n'est pas la même que celle utilisée au milieu du XIX^e siècle, puisqu'elle recouvrait des vestiges de maçonnerie associés à des aménagements datant de l'époque des chantiers navals. En fait, aucun vestige de route plus ancienne n'a été découvert dans le secteur.



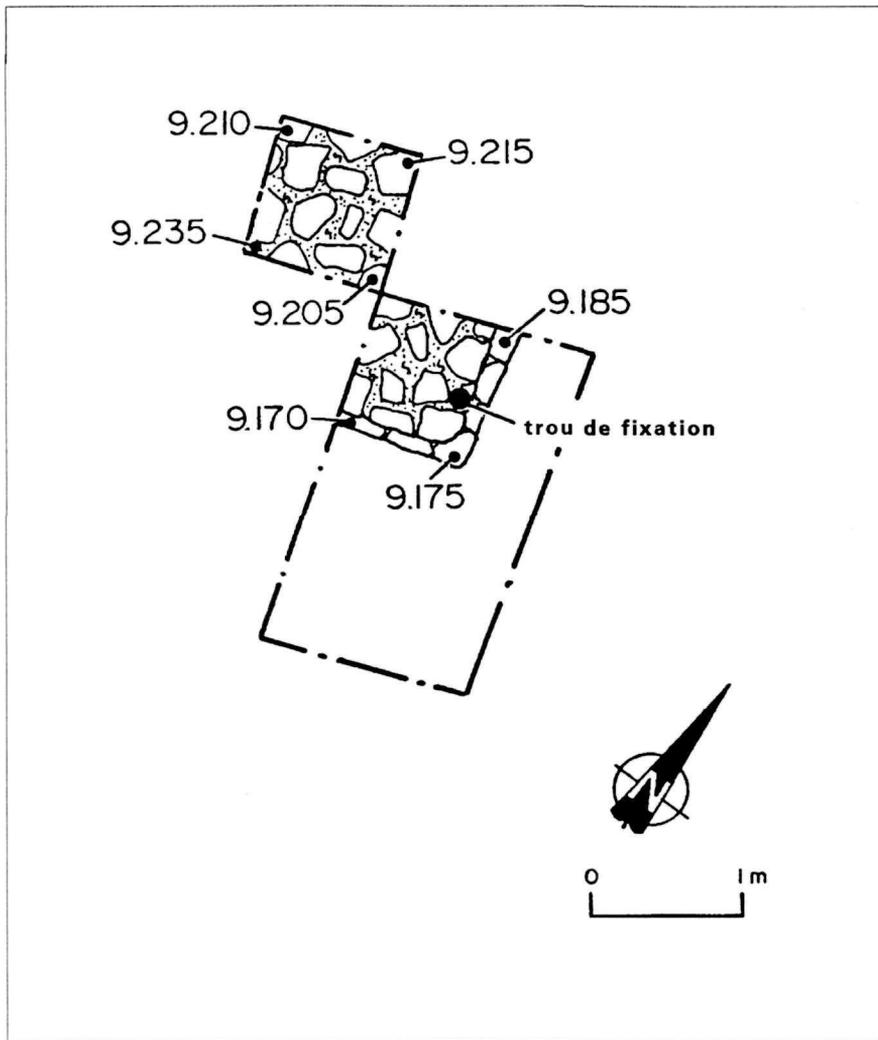
4 Épaisseur de la route en gravier visible dans la paroi est de la sous-opération 2G16D.
Parcs Canada, photo : Jacques Guimont, 2G93R3T-22.

Au nord de la zone, une couche très compacte de fragments de pierre calcaire et de pierre de schiste recouvrait des remblais de débris de combustion (sous-opération 2G16E). De facture extrêmement fruste, cette «surface» ne peut être associée à une aire de circulation, bien que sa compacité laisse supposer un piétinement intense. Le peu de superficie dégagée à cet endroit ne permet pas de bien comprendre cet «aménagement».

Vestiges du socle de la première croix commémorative de l'hivernage de Jacques Cartier (1889)

Dans la partie est du secteur, sous les couches témoignant des aménagements récents du parc (aménagement paysager et sentiers en pierre concassée), nous avons mis au jour le socle de maçonnerie de la première croix commémorative de l'hivernage de Jacques Cartier (fig. 5), inaugurée en 1889. La superposition des plans 14o et 14a de l'étude de potentiel (Guimont 1993) a permis de confirmer qu'il s'agissait bien du socle de la première croix.

Le socle, au moins 1,89 m sur 1,96 m, n'a pas été dégagé dans sa totalité et il était constitué de sept assises très régulières de moellons équarris en pierre calcaire, dont les cinq assises supérieures avaient à l'origine été recouvertes de mortier blanc jaunâtre; les traces du coffrage étaient encore visibles au moment de la fouille sur son parement sud, le seul dégagé (fig. 6). Un trou d'ancrage ou de fixation était d'ailleurs encore apparent à la surface du vestige, du côté sud-est (fig. 5). Il semble que le socle ait été construit dans une dépression déjà existante. Sa construction a nécessité le creusement partiel de la couche d'argile sablonneuse chamois ou beige constituant le sol naturel. La dépression, qui s'étendait sur quelques mètres en direction nord et sud, selon les sondages à la tarière effectués dans le secteur, a ensuite été comblée par des remblais de sable (sondages 2G16A59, 2G16A61 et 2G16A3; voir le plan de localisation, fig. 2). Les artefacts retrouvés dans ces remblais confirment la datation de l'événement.



5 Socle en maçonnerie de la première croix commémorative de l'hivernage de Jacques Cartier, inaugurée en 1889.
 Dessin : L. Lavoie, 93-2G-17.

Un vestige des chantiers navals (1850- vers 1880)

Rappelons que les chantiers navals localisés sur les berges de la rivière Saint-Charles voient le jour au milieu du XIX^e siècle. Le secteur qui nous intéresse était alors occupé par George Holmes Parke, puis, à compter de 1862, par Maxwell Stevenson. Le chantier portait alors le nom de St. Charles' Ship Yard (Guimont 1993 : 11).

Aucun vestige des chantiers navals n'avait été mis au jour jusqu'à présent sur le site du lieu historique national Cartier-Brébeuf (Kidd 1959; Rick 1962; Moussette 1969). Les fouilles de 1993 ont cependant permis la découverte d'un vestige de maçonnerie datant du troisième quart du XIX^e siècle appartenant à cette période d'activités industrielles (sous-opérations 2G16C et 2G16D; fig. 7 et 8). En effet des restes de maçonnerie ont été dégagés sous une couche composée de poussière

de charbon de terre, de scories et d'autres résidus de combustion, de même que de petits fragments de brique. Cette couche correspond en fait à l'abandon et à la démolition des bâtiments et des aménagements des chantiers navals. Elle a par la suite été étendue sur l'ensemble du secteur, bien que les débris de combustion disparaissaient presque complètement dans sa partie sud, en direction de la rivière Saint-Charles (sous-opération 2G16B). Les artefacts présents dans la couche permettent de dater son dépôt, et donc l'abandon des activités des chantiers, dans les années 1870-1880. Les chantiers navals ont en effet vraisemblablement cessé leurs activités vers la fin des années 1870.

Il apparaît évident que le vestige mis au jour n'appartient pas à un bâtiment, puisqu'aucune trace de mur n'y a été décelée. Il se présente en fait comme une surface de maçonnerie d'une seule assise, composée de pierres de schiste de dimensions variables, généralement petites



6 Socle en maçonnerie de la première croix commémorative de l'hivernage de Jacques Cartier, inaugurée en 1889. *Parcs Canada, photo : Jacques Guimont, 2G93R5X-3.*

ou moyennes (on y décèle aussi la présence de quelques briques), bien recouvertes de mortier. Situé dans l'axe de l'actuelle avenue Jacques-Cartier (fig. 1), le vestige s'étend, du sud au nord, sur une distance maximale de 3,29 m (côté ouest). Il comporte dans sa partie nord deux «ouvertures» de forme quasi hémisphérique dans le prolongement desquelles se trouvent deux pièces de bois orientées est/ouest (fig. 8). Les pièces de bois ne rejoignent toutefois pas le vestige de maçonnerie lui-même. Il est impossible de dire si ce vestige a pu, à l'origine, être recouvert par une autre structure, tel un planchéage en bois par exemple (comme pourraient le laisser supposer les fragments de planches et les copeaux de bois retrouvés dans la couche associée à sa construction), donnant une surface plus plane à l'aménagement; ce dernier, dans son état actuel, présente en effet un aspect assez frustré.

Il est possible que nous soyons ici en présence d'une surface de travail associée vraisemblablement à une forge située à proximité, peut-être la ressource n° 216 apparaissant sur le plan de H.S. Sitwell daté de 1867 (Guimont 1993: fig. 13 et 14j). La découverte de

plusieurs résidus de combustion (mâchefer, scories, verre fondu et autres déchets de combustion) associés à l'ouvrage portent à croire à la présence d'un tel bâtiment à proximité du vestige. Les artefacts retrouvés en relation avec lui permettent de dater sa construction au milieu du XIX^e siècle et son utilisation jusque vers la fin des années 1870.

Ces vestiges reposaient sur une couche d'argile limonneuse brune contenant des fragments de bois (fragments de planche et copeaux) et de brique (sous-opérations 2G16C et 2G16D) qui témoignent sans doute de sa construction. Il est donc possible, voire probable, que certaines parties de l'ouvrage aient été construites en bois et peut-être même en brique, ou bien qu'il existait dans les environs d'autres bâtiments construits avec ces matériaux.

Rectification des pentes, rehaussement et nivellement du terrain

Sur l'ensemble du secteur, à l'exception de la zone sud (sous-opération 2G16B), nous avons pu constater la présence d'importants remblais d'argile sablonneuse de

matrice de ces remblais et celle du sol naturel indique hors de tout doute qu'ils proviennent des berges de la rivière Saint-Charles, puisqu'elles témoignent des mêmes dépôts alluviaux.

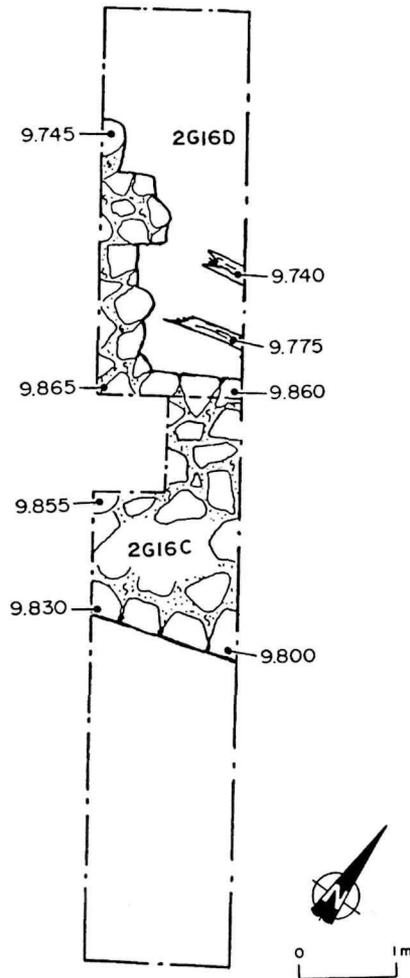
Des traces d'une industrie céramique

Les remblais dont nous venons de parler renfermaient de nombreux tessons de terre cuite grossière ou terre cuite commune. Ces tessons comportaient des défauts de fabrication. L'archéologue Carl Lavoie utilise le terme «rejet de cuisson» pour qualifier les pièces mal cuites ou mal glaçurées rejetées par le potier (Lavoie 1991). L'archéologue Marcel Moussette utilise le terme «pièces manquées» pour décrire les mêmes rejets. Ces rejets, dont les formes semblent appartenir à une période datant du dernier quart du XVIII^e siècle aux premières décennies du XIX^e siècle, pourraient témoigner d'une production locale.

Nous avons remarqué que la grande majorité des tessons retrouvés dans ces remblais étaient érodés par l'eau : les arêtes des cassures sont arrondies ou adoucies et non vives. Il est probable qu'ils aient été à l'origine rejetés à proximité des berges d'un cours d'eau, ou dans le cours d'eau lui-même, la rivière Saint-Charles en l'occurrence, et probablement à peu de distance du site. On peut vraisemblablement conclure que ces remblais proviennent des travaux d'aménagement des rampes de lancement de navires des chantiers navals. Ils auraient ensuite servi à rectifier la pente du talus au nord et à l'ouest du secteur.

Les pièces manquées peuvent être regroupées sous trois groupes distincts. Les tessons du premier groupe ont une pâte très tendre, donc très peu cuite, à texture sablonneuse, de couleur orangée, comprenant des inclusions de mica et des particules rouges ressemblant à de l'ocre. Les rebords de ce groupe ont un profil triangulaire et il s'agit de terrines (fig. 9). Tous ces tessons sont sans glaçure (fig. 10).

Les tessons du deuxième groupe possèdent aussi une pâte très tendre, de couleur également orangée, bien que d'une teinte plus pâle que ceux du premier groupe. On retrouve aussi dans la pâte des particules rouges similaires à celles du premier groupe. Les rebords sont cependant totalement différents : rebord droit ou vertical avec biseau extérieur (fig. 11). Il s'agit probablement de bols (fig. 12). Une glaçure d'aspect brun a été appliquée tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des objets. L'aspect mat de la glaçure indique une mauvaise cuisson, raison probable de leur rejet. Le profil des



7 Vestige en maçonnerie du milieu du XIX^e siècle.
Dessin: L. Lavoie, 93-2G-18.

couleur chamois ou beige, comportant de nombreuses traces d'oxyde de fer lui donnant une coloration rougeâtre. Ces remblais ont été déposés, selon toute vraisemblance, dans le but de rectifier la pente du terrain vers le nord et l'ouest, pour ainsi gagner de l'espace utile pour la construction d'aménagements et de bâtiments reliés aux activités des chantiers navals. La présence de fragments de pipes datant de la première moitié du XIX^e siècle nous permet de dater leur dépôt à cette époque («A.C.», initiales attribuées à Ann Chamberlain, Birmingham, 1817-1835).

Exception faite de la présence de nombreux artefacts dont nous reparlerons plus bas, la matrice du sol de ces remblais est en fait exactement la même que celle du sol naturel en place. La similitude observée entre la



8 Vestige en maçonnerie du milieu du XIX^e siècle. Parcs Canada, photo : Jacques Guimont, 2G93R3X-12.

rebords n'a pu être identifié à aucune production locale connue.

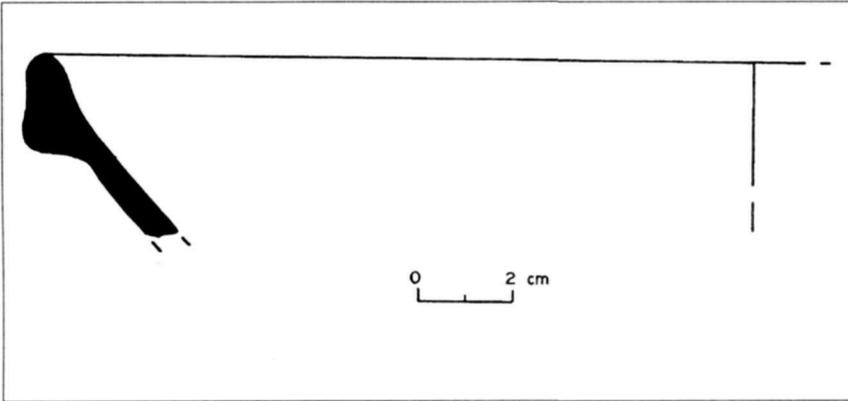
Les tessons du troisième groupe ont un corps presque grésifié (à pâte très dure), de couleur allant du rouge foncé au centre à gris ou noir sur les côtés, résultat d'une cuisson en oxydo-réduction. Des particules blanches non identifiées (il pourrait s'agir de quartz) sont visibles dans la pâte. Les tessons sont recouverts d'une glaçure au plomb d'aspect brun. Le profil du rebord d'un des objets est droit et possède un bec verseur (fig. 13 et 14). L'aspect grésifié de la pâte et la présence de glaçure sur les cassures indiquent l'éclatement des objets, plus précisément des terrines, en cours de cuisson.

Parmi ces pièces manquées se retrouvait également un petit fragment de brique de couleur rouge orangée comportant une glaçure d'aspect brun sur une de ses faces (fig. 15). Il s'agit fort probablement d'un fragment de brique de four sur lequel se serait répandue un peu de glaçure. Nous avons également retrouvé parmi ces tessons un fragment de fond de terrine recouvert d'une glaçure d'aspect brun foncé (fig. 15). Selon l'archéologue Michel Gaumond, cet objet aurait servi

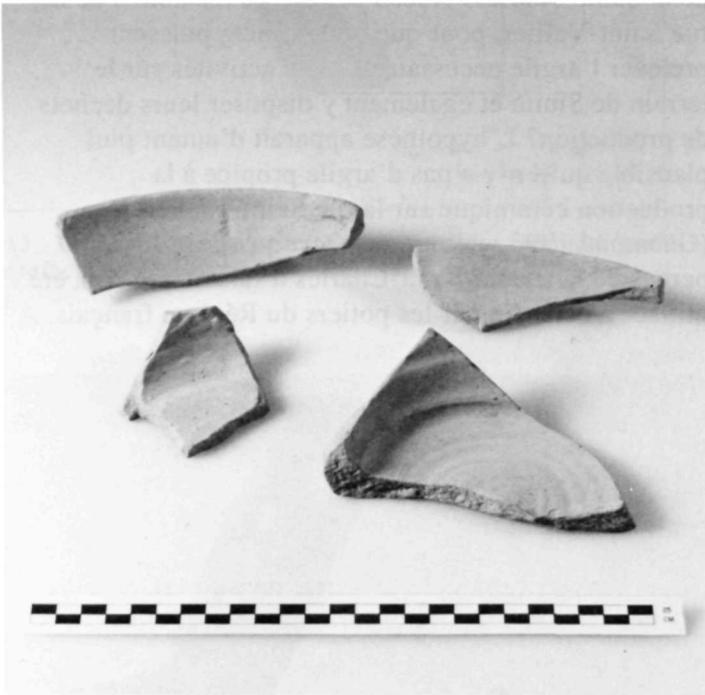
de support d'enfournement (support d'équilibre ou cale), pour mieux équilibrer les pièces placées dans le four. De la glaçure provenant de ces pièces aurait coulé sur le support en cours de cuisson.

Signalons également la présence dans ces remblais de fragments de briques de types français et anglais, côtoyant les tessons de terre cuite grossière. Si ces fragments de brique sont contemporains des rejets de production céramique, on aurait alors tout lieu de croire à la fabrication de briques de type français encore dans les premières décennies du XIX^e siècle. La présence de brique anglaise, quant à elle, confirmerait la datation du dépôt au Régime anglais.

Il se pourrait que les rejets de cuisson proviennent d'une poterie localisée à proximité du site. La seule industrie de ce type que nous connaissions dans les environs est la poterie et briqueterie Landron et Larchevêque, dont la veuve Fornel fut propriétaire à la fin du Régime français, et où le célèbre maître potier François Jacquet, entre autres, a pratiqué son art. Cette poterie était située à l'est du secteur, en direction de la 1^{ère} Avenue (fig. 1 à 3 de l'étude de potentiel). Mais comme nous le signalions auparavant, la forme des objets



9 Premier groupe de terre cuite grossière (pièce manquante): rebord à profil triangulaire. *Dessin : Louis Lavoie, 2G16E11-1Q.*



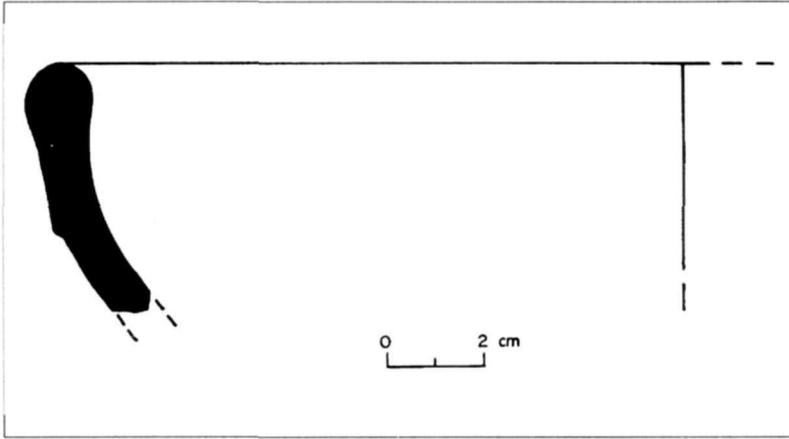
10 Tessons du premier groupe de terre cuite grossière, terrines. *Parcs Canada, photo : Alain Côté.*

semble plutôt appartenir à des traditions de la fin du XVIII^e siècle ou des premières décennies du XIX^e siècle. Il est donc peu probable que les rejets proviennent de cette poterie. Des prélèvements d'argile effectués sur le site feront bientôt l'objet d'étude en laboratoire. Associée à l'étude microscopique de la pâte de quelques tessons de céramique attribués à François Jacquet, cette étude pourrait démontrer l'utilisation de l'argile du site pour la fabrication d'objets en terre cuite grossière à la fin du Régime français.

Il est également peu probable que les rejets de cuisson proviennent des poteries de la famille Ampleman ou de Louis Pépin, situées à Charlesbourg, bien que leurs

activités se soient déroulées dans le dernier quart du XVIII^e siècle et dans la première moitié du XIX^e siècle. Leurs entreprises sont en effet situées beaucoup trop loin du site, nous semble-t-il. De plus, aux dires des spécialistes que nous avons consultés, la forme des objets des deuxième et troisième groupes ne correspond pas au type de production de ces deux artisans potiers.

Il est toutefois possible que ces rejets de production soient reliés aux activités des potiers Jean-Baptiste et François Poitras. Cette hypothèse repose sur les indices suivants. À compter de 1811, le terrain situé à l'est de la rivière Lairet est loué à Charles Smith, fermier de son état. Il obtiendra d'ailleurs un bail perpétuel en



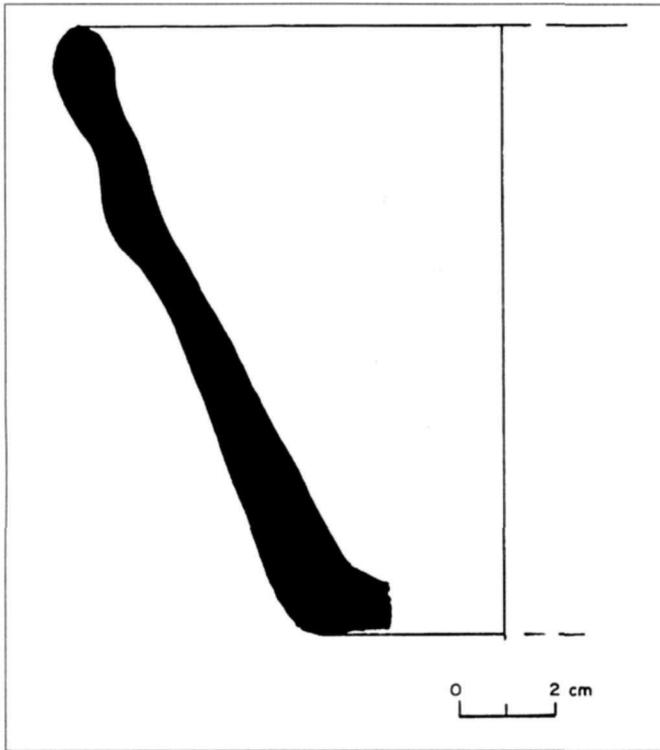
11 Deuxième groupe de terre cuite grossière : rebord à profil droit. *Dessin : Louis Lavoie, 2G16E12-1Q.*

1828 (Guimont 1993 : 9-10). Charles Smith est également propriétaire de plusieurs maisons à Québec (Côté 1993 : comm. pers.). Les potiers Jean-Baptiste Poitras (ils sont deux du même nom, dont un est le mari de Louise Ampleman, fille du célèbre potier) et François Poitras demeurent dans une de ces maisons, située sur la rue Saint-Vallier, en contrebas de la côte d'Abraham. Pourrait-il y avoir eu entente entre le propriétaire Charles Smith (s'il s'agit bien du même individu qui est locataire du terrain situé sur les berges

de la Saint-Charles) et les Poitras, ses locataires de la rue Saint-Vallier, pour que ces derniers puissent prélever l'argile nécessaire à leurs activités sur le terrain de Smith et également y disposer leurs déchets de production? L'hypothèse apparaît d'autant plus plausible qu'il n'y a pas d'argile propice à la production céramique sur la rue Saint-Vallier (Gaumont 1993 : comm. pers.) et que l'argile des berges de la rivière Saint-Charles à sans doute déjà été utilisée à cette fin par les potiers du Régime français. À



12 Tessons du deuxième groupe de terre cuite grossière, bol. *Parcs Canada, photo : Alain Côté.*



13 Troisième groupe de terre cuite grossière : rebord à profil droit et bec verseur. *Dessin : Louis Lavoie, 2G16E14-1Q.*



14 Tessons du troisième groupe de terre cuite grossière, terrines. *Parcs Canada, photo : Alain Côté.*

première vue, l'hypothèse apparaît donc séduisante. Une courte recherche en archives permettrait peut-être de retrouver des documents faisant état de cette entente.

La Ville de Québec a entrepris récemment des fouilles sur la rue Saint-Vallier, dans le cadre du projet Méduse. Cette fouille touchera la maison occupée par les Poitras. Nous avons donc contacté l'archéologue chargée de projet, Annie Quesnel, pour lui faire part de notre hypothèse. La découverte de céramique semblable à celle que nous avons retrouvée sur le site du lieu historique national pourrait donc confirmer notre hypothèse.

Un bâtiment non identifié du milieu du XVIII^e siècle

Comme nous l'avons précisé auparavant, un bâtiment, dont nous ne connaissons pas la fonction, apparaît sur deux plans du XVIII^e siècle (Guimont 1993 : ressource n^o 294; fig. 4 et 6). Nous croyions possible de mettre au jour des vestiges de ce bâtiment lors des fouilles effectuées dans le secteur, mais ce ne fut malheureusement pas le cas. Peut-être parce que le bâtiment en question n'était pas situé précisément à l'emplacement du secteur de fouilles, les plans étant très imprécis pour cette période, ou que sa démolition n'a tout simplement pas laissé de traces.

Le site d'hivernage de Jacques Cartier (1535-1536)

Un des objectifs principaux de l'intervention de 1993 visait à vérifier la présence dans le secteur de vestiges associés au site d'hivernage de Jacques Cartier en 1535-1536. Nous pensions surtout à la possibilité de mettre au jour des vestiges de la palissade en pieux érigée par les hommes de Cartier à l'automne 1535 ou des traces des fossés de défense creusés autour de l'enceinte fortifiée. Il apparaissait également possible de retrouver quelques-unes des 25 sépultures des compagnons de Cartier décédés du scorbut au cours de l'hiver. Les corps de ces malheureux ont vraisemblablement été ensevelis dans une fosse commune, probablement située à l'intérieur de l'enceinte du fortin, au printemps 1536, soit peu avant le départ de Cartier pour la métropole.

Les résultats furent décevants. Aucune trace du fortin, non plus qu'aucun indice de la présence de fossés ou de sépultures, n'ont pu être décelés dans le secteur. Cela ne signifie pas, cependant, qu'il n'en recèle aucune,



15 À droite, fragment de brique de four recouvert d'une glaçure au plomb d'aspect brun (2G16E12-3Q); à gauche, fragment d'un fond de terrine ayant servi de support d'enfournement et recouvert également d'une glaçure d'aspect brun. *Parcs Canada, photo : Alain Côté 2G16K3-2Q.*

puisque le secteur dans son entier n'a pas été passé au peigne fin. Il semble presque certain que les traces de l'hivernage, si tant est qu'il en reste encore et que le fort ait bien été situé à cet endroit, pourraient être très ténues.

Nous avons pu constater, à l'instar des archéologues qui nous ont précédé, Kidd, Rick et Moussette, l'absence d'humus ancien sur le site, c'est-à-dire d'un humus antérieur à l'installation des chantiers navals au milieu du XIX^e siècle. Nos prédécesseurs semblent d'accord pour expliquer ce phénomène par l'enlèvement de la couche humique et de son substrat argileux, peut-être dans le but d'utiliser l'argile pour la confection de briques et d'objets céramiques. L'absence de cette couche d'humus dans le secteur fouillé par John Rick en 1962, c'est-à-dire à l'est de la zone de fouille de 1993, a été expliquée par le nivellement du terrain effectué par la Ville de Québec lors de l'érection du monument Cartier-Brébeuf en 1944 (Guimont 1993). Cela ne signifie pas toutefois que l'argile des berges situées en aval n'ait pas été utilisée comme matière première par l'industrie céramique. Cette hypothèse a pu être vérifiée pour la partie occidentale du site, soit sur la rive ouest de la rivière Lairet par la présence de la briqueterie Rochette à cet endroit à la fin du XIX^e siècle. Cette hypothèse est cependant sujette à caution

pour le secteur fouillé en 1993. En effet, comment expliquer que l'argile naturelle retrouvée sur le haut du plateau ou du talus apparaisse à une altitude aussi élevée et qu'elle soit de toute évidence en place depuis fort longtemps? Le plateau aurait-il pu être encore plus haut aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles? Cette hypothèse nous semble peu probable. Alors, comment expliquer l'absence de cette couche d'humus ancien? Cela pourrait-il signifier que le sol en place n'a en réalité jamais été recouvert d'une végétation suffisante pour produire une couche, suffisamment épaisse pour qu'on puisse la repérer lors des fouilles effectuées sur le site? Ceci est d'autant plausible que nous avons découvert d'anciennes racines dans les premiers centimètres de l'argile naturelle de couleur bleu gris dégagée à l'ouest du site, dans l'ancienne pente du talus (sous-opération 2G16H). Ce phénomène supposerait l'exposition partielle de cette argile à l'air libre, et non couverte par une végétation abondante. Il est également possible que le labourage des terres aux XVII^e et XVIII^e siècles (les terres labourées sont bien visibles sur les plans anciens, comme sur le plan de Murray de 1760; Guimont 1993 : fig. 5) ait contribué à la disparition de la végétation nécessaire à la formation d'une telle couche de sol organique? Mais si tel était le cas, comment alors expliquer l'absence totale d'artefacts

antérieurs au XIX^e siècle sur le site? La question demeure sans réponse.

Le sol naturel du site (les dépôts alluviaux)

Le sol naturel du site est constitué d'une argile sablonneuse de couleur chamois ou beige teintée d'oxyde de fer lui donnant une coloration rougeâtre. Elle présente une pente vers le nord, l'ouest et le sud, correspondant à la pente naturelle en direction des rivières Lairet et Saint-Charles. Elle était présente dans tous les sondages. Cette argile repose sur une autre argile sablonneuse très compacte, de couleur bleu gris, où sont nettement visibles les minces couches correspondant aux dépôts alluviaux (mince couche de sable, mince couche d'argile, mince couche de sol contenant un peu de matière organique, en alternance).

Conclusion et recommandations

Les fouilles effectuées sur le site du lieu historique national Cartier-Brébeuf au cours de l'été 1993 ont permis de répondre à quelques-unes des questions soulevées lors de l'étude de potentiel réalisée au printemps précédent. Certains des objectifs ont été atteints, bien que des vestiges d'un bâtiment du milieu du XVIII^e siècle et des traces du site d'hivernage de Jacques Cartier n'ont pu être mises au jour.

Toutefois les fouilles archéologiques ont permis de dégager partiellement l'ancienne route située dans le prolongement de l'actuelle avenue Jacques-Cartier, route qui, à une certaine époque, soit au moins de la fin du XIX^e siècle jusqu'à vers 1920, donnait accès à un pont permettant de franchir la rivière Lairet près de son embouchure. Dans les années suivantes, la route permettait d'accéder à un quai à charbon situé sur les berges de la rivière Lairet. Ces faits ont d'ailleurs été corroborés par quelques informateurs, dont d'anciens résidents du quartier.

Il faut également mentionner, une fois encore, la mise au jour partielle du socle de la première croix commémorative de l'hivernage de Jacques Cartier, inaugurée en 1889. Cette découverte était tout à fait inattendue.

La découverte de rejets de production céramique ou de pièces manquées datant vraisemblablement du dernier quart du XVIII^e siècle ou des premières décennies du XIX^e siècle apparaît importante. L'analyse approfondie de ces objets et la possibilité de

leur attribution à un potier local contribueraient sans doute à l'avancement des connaissances sur la terre cuite grossière locale, sur laquelle nous possédons actuellement bien peu d'information. L'hypothèse que nous avons avancée quant à l'attribution de ces céramiques aux potiers Poitras nous apparaît intéressante. La découverte éventuelle d'objets céramiques similaires lors des fouilles effectuées présentement sur la rue Saint-Vallier, dans le cadre du projet Méduse, dont la Ville de Québec est le maître-d'oeuvre, pourrait confirmer l'hypothèse. C'est un dossier à suivre.

Dans le cas du site d'hivernage de Jacques Cartier, nous ne pouvons affirmer hors de tout doute l'absence de traces s'y rapportant, puisque le secteur n'a pu être exploré dans son ensemble. Nous croyons cependant que de telles traces, s'il en existe encore, pourraient s'avérer fort minces. Il serait opportun de poursuivre les recherches dans les parties sud et est du secteur, qui ont été peu ou pas explorées. Pour éviter d'investir des sommes d'argent importantes dans des recherches dont les résultats pourraient être décevants, nous suggérons que les fouilles archéologiques se fassent dans le cadre d'activités ouvertes au public qui pourraient s'intégrer aux activités d'interprétation du site.

Remerciements

Plusieurs personnes ont participé, de près ou de loin, au projet de fouilles archéologiques sur le site du lieu historique national Cartier-Brébeuf.

L'élaboration de la problématique de fouille a bénéficié du support et des conseils de plusieurs personnes de Parcs Canada : Pierre Lessard, Michel Barry et Marc Lafrance, à l'origine de la nouvelle hypothèse sur l'emplacement du site d'hivernage de Jacques Cartier, et Michel Bédard et Réal Boissonneault, historiens, dont la connaissance des lieux a été fort utile dans l'élaboration du projet.

Nous avons retrouvé sur le site plusieurs rejets de production céramique locale (terre cuite grossière). Nous avons demandé à quelques spécialistes d'examiner ces objets pour tenter de les attribuer à une production connue. Nous tenons donc à remercier chaleureusement Céline Cloutier, Geneviève Duguay et Françoise Niellon, consultantes en archéologie, de même que Michel Gaumond, archéologue du ministère de la Culture, Gérard Gusset, spécialiste de la terre cuite grossière de Parcs Canada à Ottawa, Paul-Gaston L'Anglais, archéologue associé à l'Université Laval et

Marcel Moussette, professeur d'archéologie historique au département d'histoire de l'Université Laval, pour leurs observations judicieuses.

Il nous faut également souligner la collaboration très étroite de Nicole Boucher, responsable du centre d'interprétation du lieu historique national, qui a mis à notre disposition un espace pour l'entreposage du matériel de fouille de même qu'une salle à l'intérieur du centre pour les besoins de l'équipe et le rangement des appareils de précision (matériel photographique, niveau, etc.) et des notes de fouille.

À tous, nos plus sincères remerciements.

Sources citées

Côté, Robert

1993

Chercheur indépendant et consultant.

Gaumond, Michel

1993

Archéologue, ministère de la Culture, Gouvernement du Québec.

Guimond, Jacques

1993

« Étude du potentiel du lieu historique national Cartier-Brébeuf, vol. 1 », manuscrit classé, Québec, Parcs Canada, région du Québec, 103 pages.

Kidd, Kenneth E.

1977

« Fouilles au parc Cartier-Brébeuf, Québec, 1959 », *Histoire et archéologie* n° 10, Ottawa, Direction des parcs et des lieux historiques nationaux, Parcs Canada, ministère des Affaires indiennes et du Nord, p. 137-206.

Lavoie, Carl

1991

La poterie de Cap-Rouge, 1860-1892, Cap-Rouge (Québec), La société historique du Cap-Rouge, 64 pages.

Moussette, Marcel

1977

« Archéologie de sauvetage au parc Cartier-Brébeuf, La Ville de Québec : juillet-août 1969 », *Histoire et archéologie* n° 10, Ottawa, Direction des parcs et des lieux historiques nationaux, Parcs Canada, ministère des Affaires indiennes et du Nord, p. 225-244.

Rick, John H.

1977

« Fouilles au parc Cartier-Brébeuf, Québec, 1962 », *Histoire et archéologie* n° 10, Ottawa, Direction des parcs et des lieux historiques nationaux, Parcs Canada, ministère des Affaires indiennes et du Nord, p. 137-206.